



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 avril 2019

Résultats de l'enquête de mars 2019 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

- Les modalités de crédit se sont resserrées pour presque toutes les contreparties entre décembre 2018 et février 2019.
- Les financements garantis par des titres libellés en euro ont diminué, en particulier lorsque des emprunts publics nationaux ont été utilisés en garantie.
- Selon environ 30 % des participants, la liquidité des emprunts publics nationaux a diminué.
- Par rapport au niveau observé un an auparavant, les modalités et conditions pour les financements garantis et les produits dérivés de gré à gré étaient légèrement plus resserrées pour toutes les contreparties, à l'exception des *hedge funds* et des compagnies d'assurance.

Entre décembre 2018 et février 2019, les modalités de crédit proposées aux contreparties, tant sur le marché des cessions temporaires de titres que sur le marché de produits dérivés de gré à gré, se sont resserrées pour presque toutes les contreparties. Pour l'avenir, toutefois, un faible pourcentage net des participants prévoit un assouplissement des modalités tarifaires pour la plupart des types de contreparties au cours des trois prochains mois alors que les modalités non tarifaires devraient afficher une plus grande stabilité.

S'agissant de l'octroi de financements garantis par des titres libellés en euro, les participants à l'enquête ont déclaré que, dans l'ensemble, le montant maximum de financement avait diminué et que certaines décotes avaient augmenté, en particulier pour les financements garantis par des emprunts publics nationaux et des obligations d'entreprises. La liquidité des emprunts publics nationaux utilisés en garantie

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemanstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : media@ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source
Traduction : Banque de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 30 avril 2019

Résultats de l'enquête de mars 2019 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

s'est légèrement détériorée selon environ 30 % des participants. Une détérioration similaire a été signalée par quelques participants pour tous les types d'obligations d'entreprises et d'actions.

En ce qui concerne les dérivés de gré à gré ne faisant pas l'objet d'une compensation centrale, les participants ont indiqué que les conditions restaient globalement inchangées.

L'enquête de mars 2019 comportait également un certain nombre de questions spécifiques visant à offrir une perspective à plus long terme sur les critères d'octroi de crédit en comparant les conditions actuelles à celles observées il y a un an. Les participants ont indiqué que, par rapport au niveau observé un an auparavant, les modalités et conditions attachées au marché des financements garantis et au marché des produits dérivés de gré à gré étaient, dans l'ensemble, légèrement plus resserrées pour toutes les contreparties, à l'exception des *hedge funds* et des compagnies d'assurance. En termes nets, les critères d'octroi de crédit pour les financements garantis sont restés globalement inchangés par rapport à ceux observés il y a un an, le fort resserrement observé par certains participants étant compensé par l'assouplissement signalé par d'autres.

L'enquête SESFOD est réalisée quatre fois par an et couvre les évolutions des modalités et conditions de crédit sur les périodes de référence de trois mois s'achevant en février, mai, août et novembre. L'enquête de mars 2019 a collecté des informations qualitatives sur les évolutions intervenues entre décembre 2018 et février 2019. Les résultats sont fondés sur les réponses d'un panel de 28 grandes banques, dont 14 banques de la zone euro et 14 banques ayant leur siège hors de la zone euro.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter [William Lelieveldt](#) au +49 69 1344 7316.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemanstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu Site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source
Traduction : Banque de France